

À propos de la douzième enquête

En 1994, les États Membres participant à la Conférence internationale sur la population et le développement tenue au Caire se sont accordés à dire que les objectifs et les politiques relatifs à la population faisaient partie intégrante du développement culturel, économique et social et ont recommandé que des initiatives soient prises pour mesurer, apprécier, suivre et évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence. L'année 2019 marquera le vingt-cinquième anniversaire de la Conférence du Caire et de l'adoption du Programme d'action, qui continue de fournir des orientations essentielles pour relever les défis fondamentaux de développement auxquels le monde fait face aujourd'hui. Les questions de population occupent également une place centrale dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté en 2015.

Les données recueillies dans le cadre de l'enquête sur la population et le développement menée par l'ONU auprès des gouvernements (ci-après « l'enquête ») revêtent une importance cruciale en ce qu'elles permettent de suivre l'application du Programme d'action de la Conférence et d'autres accords internationaux, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Comme l'en a prié l'Assemblée générale dans sa résolution 1838 (XVII) du 18 décembre 1962, le Secrétaire général mène une enquête à intervalles réguliers depuis 1963. L'enquête la plus récente (la onzième) a été menée en 2014.

Les résultats de l'enquête sont diffusés grâce à la base de données World Population Policies, qui est mise à jour tous les deux ans. Elle contient des informations concernant les États Membres de l'ONU et les États non membres et leurs politiques en matière de population et de développement : vieillissement et sécurité sociale, soins en santé de la reproduction, migrations internationales, urbanisation et développement durable. Les données recueillies dans le cadre de l'enquête servent également de base aux travaux de la Commission de la population et du développement.

La douzième enquête est essentiellement constituée de questions à choix multiples et est divisée en trois modules thématiques : le Module I porte sur l'urbanisation et le vieillissement de la population ; le Module II sur la fécondité, la planification familiale et la santé de la reproduction ; le Module III sur les migrations internationales. Les gouvernements sont priés de transmettre les trois modules aux ministères ou départements compétents.

Pour chaque module, les ministères ou départements ont le choix entre deux formats, un formulaire en ligne ou un fichier PDF à remplir, qui sont tous les deux disponibles à l'adresse suivante : <https://esa.un.org/poppolicy/Inquiry.aspx>. Les documents PDF doivent être envoyés au Secrétariat de l'ONU à l'adresse ci-dessous. La date limite pour répondre à l'enquête est le **28 février 2019** pour les Modules I et II (ci-joint), et le **31 décembre 2018** seulement pour le Module III (précédemment envoyé), compte tenu de la nécessité d'obtenir à temps des informations sur les migrations internationales au titre de l'indicateur 10.7.2 des objectifs de développement durable, concernant le nombre de pays ayant mis en œuvre des politiques migratoires bien gérées. Nous remercions d'avance les participants de leur compréhension et de leur coopération.

Division de la population
Département des affaires économiques et sociales
Two United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis
Courriel : poppolicy@un.org ; Téléphone : +1-917-367-4632 / 5198